

Le bénévolat à la carte ? C'est possible à l'APF !

La délégation départementale des Alpes Maritimes de l'Association des Paralysés de France est à la recherche de bénévoles pour compléter ses équipes déjà en place. De nombreuses missions, diverses et variées sont possibles et permettent un véritable partenariat.

Qui peut être bénévole à l'APF ?

Chacun d'entre vous ! Il suffit pour cela :

- D'être âgé d'au moins 18 ans en situation de handicap ou valide.
- De moralité très stable et dynamique. Avec un sens marqué des réalités, rigoureux et positif.
- D'être disponible une journée ou plus dans le mois.
- Pas de compétences professionnelles spécifiques. Des modules de formation à destination des accompagnateurs sont organisés par la délégation.

Quelles types de missions peut-on réaliser à l'APF ?

Accompagnateur animation collective:

C'est agir directement auprès des personnes en situation de handicap pour rompre leur isolement et améliorer leur qualité de vie.

Ce bénévolat consiste à accompagner des personnes en sortie, comme par exemple : cinéma, théâtre, musée, restaurant.

Une journée type : prise en charge de la personne à son domicile ou au siège de l'APF, l'accompagner et l'aider sur cette sortie, raccompagner cette personne soit à son domicile soit à l'APF.

Chauffeur/accompagnateur : permis V.L :

C'est véhiculer les personnes en situation de handicap sur une sortie organisée ou lors d'une mission APF (revendication, représentation ou réunions, ...)

Pour cela, la délégation des Alpes Maritimes dispose de 4 véhicules (Permis V.L)
(Une Clio aménagée, une Kangoo aménagée et deux minibus aménagés de 9 places).

Animateur d'atelier :

C'est animer un atelier au sein de la délégation (théâtre, poterie, peinture sur soie, informatique, ...)

Administratif :

Vous prenez en charge certains travaux de secrétariat à caractère administratif : le standard, l'accueil, comptabilité et mise sous pli.

Communication :

Vous apportez votre contribution au bon fonctionnement de l'APF en participant dans votre département à des actions de communication de sensibilisation ou de revendication.

Ressources financières :

Vous apportez votre concours au niveau des ressources par la mise en place et la réalisation de campagnes nationales ou locales destinées à financer les actions de l'association (lotos, paquets cadeaux, ...)

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LES BENEVOLES

LES FORMATIONS

La délégation des Alpes Maritimes met en place des formations à destination des bénévoles et des salariés pour acquérir des techniques et de nouvelles connaissances en rapport avec le public encadré.

Les formations APF bénévoles 06 :

- Approche du handicap moteur et connaissance de l'APF
- Transfert, manipulation d'un fauteuil, accompagnement aux toilettes
- Conduite du minibus (permis V.L) et fixation des fauteuils roulants manuels et électriques
- AFPS et premiers secours

Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent :

Olivier KHOUBERMAN
Délégation Départementale
APF
3 avenue Antoine Véra
06100 NICE

Pour tout renseignement et inscription :

Tél. : 04 92 07 98 00
Mail : apf.dd06@wanadoo.fr